



ESI Angers ESI Rennes ESI Tours
ESI Nantes Marsauderies ESI Nantes Lotz - Cossé

Mail : disi-ouest@cgt.fr site : <http://www.financespubliques.cgt.fr/351/>

Compte rendu du CHSCT-S du 1er octobre 2013

La réunion de rentrée du CHSCT-S de la DiSI Ouest s'est tenue ce mardi premier octobre 2013 à Nantes. Y ont été abordés le DUERP (Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels) et sa déclinaison en PAP (Programme Annuel de Prévention) de 2013, les fiches de risques professionnels présentées par le Dr Autran (médecin de prévention coordinateur pour la DiSI ouest) le compte rendu de la visite du site de Tours par une délégation du CHSCT et le suivi budgétaire. Les traditionnels suivi des actions, approbation du Procès Verbal précédent et étude des registres hygiène et sécurité ont bien sûr été également traités.

Pour rappel, un registre dématérialisé est mis à votre disposition sur le site de la DiSI Ouest. N'hésitez pas à le renseigner en cas de problèmes d'hygiène ou de sécurité.

L'annonce par notre Directeur Général de l'arrivée de 22000 nouveaux PC sous Windows 7 a fait l'objet d'un long débat : la campagne d'installation – qui doit se dérouler sur 4 mois – va générer une charge de travail inattendue pour les agents des CID (et des SIL, qui vont être mis à contribution) des DiSI. Ceci est d'autant plus regrettable que les agents concernés sont déjà – et pour encore un moment – bien occupés par les déménagements de certains services. Après le clip vidéo de notre DG, encore une campagne de communication dont les conséquences sont supportées par les agents des CID. Cette démarche manque décidément de stratégie.

Lors de la précédente réunion en juin 2013, il avait été décidé de mettre en place un circuit rapide d'information des membres du CHSCT en cas d'accident du travail. La Direction nous a donc proposé un mode opératoire que nous avons amendé et qui est le suivant : en cas d'accident du travail, il convient de prévenir le plus tôt possible la ou le responsable de l'ESI, ou son représentant, qui en informe le service RH de la DiSI. À partir de là, tous les autres acteurs – Assistant de prévention, membres du CHSCT, Inspecteur Santé et Sécurité au Travail et Médecin de Prévention – sont destinataire de la fiche de déclaration d'accident. Pour le CHSCT, cela peut être le point de départ d'une enquête visant à réduire un risque que cet accident aurait révélé. Pour vous, c'est le point de départ d'une prise en charge particulière par l'assurance santé.

En cas d'accident de travail (sur le lieu de travail ou lors de vos trajets domicile – lieu de travail), n'oubliez donc pas d'informer sans délai votre responsable de centre !

À la demande de la CGT, vous trouverez prochainement sur le site Ulysse de la DiSI Ouest une note à ce sujet.

L'étude du DUERP et du PAP 2013 a été le sujet de nombreuses discussions qui ont principalement révélé la difficulté qu'il y a à traiter la grande masse d'informations que représentent ces documents. La campagne de mise à jour du DUERP de cette année va voir arriver un nouvel outil qui, espérons le, va lever en partie cette difficulté. Cet outil va également permettre de prendre en compte de nouveaux critères d'évaluation des risques : la probabilité de réalisation d'un risque et son niveau de prise en charge (i.e. les moyens mis en œuvre pour le réduire). Comme l'année passée, vous allez recevoir un questionnaire sur les risques professionnels auxquels vous êtes exposés. Ce questionnaire devra-t-être suivi d'une réunion de service afin d'harmoniser la liste des risques identifiés.

Nous vous invitons à participer activement à la campagne de mise à jour du DUERP car vous êtes les premiers concernés par vos conditions de travail.

En cette fin d'année, nous sommes encore confrontés à la problématique de clôture du budget due à la nécessité d'obtenir – et de régler – les factures avant le mois de décembre. Le budget du CHSCT vous permet de bénéficier d'équipements améliorant vos conditions de travail et votre sécurité : fauteuil ergonomique, poste de travail adapté à des pathologies particulières (sur avis des médecins de prévention), équipements de secours, formations à la maîtrise de risques (routiers, incendie, gestes et postures)...

Pour que le budget 2014 soit encore une fois bien employé, il nous faut connaître vos besoins le plus tôt possible. N'hésitez pas à nous faire part de vos besoins ou suggestions

Vos représentants CGT en CHSCT : Sandrine Teurtrie, Camille Hoffmann et Olivier Delemar